



LE MOT DU MAIRE

C'est la saison des budgets

Le notre est voté en équilibre comme toujours, mais avec, cette année un excédent dégagé et reporté sur la section d'investissement qui nous permettra de réaliser les travaux suivants.

Outre la reprise du chemin de la Croix. Un écoulement à Boyer ainsi qu'un tronçon de voie n°9, à Corbineau, dont le financement était un reste à réaliser de 2011 et retardé après des attermolements divers au cours de cette même année,

Les travaux de 2012 comprennent :

Voirie :

La suite de ce même chemin, de la Croix jusqu'au carrefour de la route du Sillat à Brandet

Route du Seuil que les orages ravinent fréquemment

Une partie de bordure de la route du Sillat devenue dangereuse sous le poids des véhicules lourds, frôlant un bas côté en crête du talus dont je rappelle que suite aux orages 2008 la partie jouxtant le chemin du seuil s'était effondrée. Il avait alors fallu la reconstituer en 2009. Plus de 15 000 Euros de travaux avaient été nécessaires pour cette reconstitution. Les mêmes conséquences ne peuvent être exclues si nous laissons les choses en l'état actuel.

Reprise partielle de l'écoulement des eaux de fossés à Pinson (Corbineau)

Bâtiment :

Double vitrage à l'étage de la mairie.

Epicierie : Nous avons la chance dans notre commune d'avoir un petit commerce rural dans un site très agréable... à l'entrée du village.

Une entité composée d'un parc, à proximité d'un château privé certes mais dont la vue s'inscrit naturellement dans le paysage. L'épicerie/bar reste une halte pour ceux qui ont envie de ces moments de convivialité. L'ensemble est un lieu de vie et de rencontre. Nous ne le voyons pas toujours, par contre, les étrangers qui traversent notre commune savent nous dire combien ce lieu est agréable. La majorité du conseil a donc décidé de réhabiliter en partie ce bâtiment communal après expertise des murs et des équipements d'intérieurs.

Ce choix est fait pour conserver le commerce en améliorant les conditions de vie des gérantes.

Le Conseil Général nous aide en ce sens.

Matériel : Achat d'une cuve de fioul et d'une remorque pour la fourgonnette.

Bien sûr ces travaux et achats ne seront lancés qu'après les notifications des subventions correspondantes dont les dossiers de demandes sont pour partie réalisés et déjà transmis.

Voilà pour nos projets immédiats. Je rajoute que le fait d'avoir été prudent dans ces manœuvres budgétaires nous permettent de voir l'avenir, sereinement après les difficultés que nous avons connues.

Notre capacité d'autofinancement et d'endettement est tout à fait satisfaisante pour les années qui viennent en espérant que les augures n'assombrissent pas trop nos espoirs.

L'avenir nous le dira.

Nous avons un budget sain.

Quelques mots sur notre communauté d'agglomération de Libourne CALI. Son budget a été voté le vendredi 13 avril faisant suite à une orientation budgétaire parfois difficile à mettre au point dans le choix des investissements. Concernant le périmètre de cet EPCI, le Préfet a enfin tranché et intégré St Sauveur de Puynormand et St Seurin sur l'Isle ce qui porte le nombre des communes à 34.

Je termine sur une note agréable.

En effet, j'ai eu le plaisir d'assister à la remise des médailles de la Jeunesse et des Sports aux bénévoles méritant dans les locaux de la préfecture de Bordeaux.

Après de longues années, André ARRIALH, pour son dévouement au sport et notamment à l'aviron, a reçu la médaille d'argent bien méritée, remise par le préfet Monsieur STEPHANINI, bravo, à André.

Une photo s'en est suivie où André était encadré par le Préfet et moi-même.



Yves TILH, maire.



Les actualités communales & Infos pratiques

ÉLECTIONS

Elections présidentielles : 22 avril 2012 et 06 mai 2012

Elections législatives : 10 juin 2012 et 17 juin 2012

Lieu de vote: Mairie, salle du conseil

Horaires d'ouverture du bureau de vote : 8h à 18h.

CIMETIERE

Voici 3 ans, nous avons commencé une procédure de reprise des concessions abandonnées. Le 27 mars dernier a eu lieu le dernier constat d'abandon. La liste est affichée à la mairie et au cimetière. Vous pouvez en prendre connaissance et vous faire connaître si vous êtes concernés en temps qu'héritier jusqu'au 31 mai.

A partir du 1er juin, la municipalité commencera à engager des travaux de remise en état en vue de rendre ces concessions disponibles.

Cérémonie du 8 mai

MARDI 8 MAI 2012

10 H 00 à Saint CIERS D'ABZAC, 10 H 30 à BONZAC, 11 H 00 à SAVIGNAC DE L'ISLE, 11 H 30 à SAINT MARTIN DU BOIS

Cette manifestation sera suivie d'un vin d'honneur à St Martin du Bois.

RECENSEMENT DES JEUNES

Tous les jeunes de nationalité Française, filles et garçons âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Pour cela ils doivent se munir des pièces suivantes :

- carte nationale d'identité
- livret de famille ou fiche familiale d'état civil des parents
- justificatif de domicile
- éventuellement, une copie du document justifiant de la nationalité française

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires concernent les enfants ayant atteint l'âge d'entrer en petite section de maternelle, les nouveaux résidents et les enfants poursuivant leur scolarité dans le RPI du Bois de l'Isle.

Afin d'inscrire leur(s) enfant(s), les parents doivent faire, une demande à la mairie de leur domicile.

Les documents nécessaires à l'inscription sont :

- livret de famille
- carnet de santé
- certificat médical
- justificatif de domicile
- certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés dans une autre école.

PERSONNEL COMMUNAL

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Julien Rochefort, qui aide Jacques dans les travaux de jardinage et de voirie.

Rappel

Ramassage des ordures ménagères : le 1er et le 08 mai 2012 étant fériés, le ramassage des poubelles se fera le samedi de la semaine précédente.



Nous informons à nouveau que tous les déchets qui ne sont pas ramassés doivent être amenés à la déchetterie, il n'y a pas sur la commune d'emplacement prévu à cet effet. Merci de respecter les interdictions mises en place.

Malgré plusieurs rappels, nous sommes encore saisis de plaintes concernant des chiens en divagation, certains sont agressifs envers les personnes à pied ou à vélo. Nous redemandons donc aux propriétaires de bien vouloir faire le nécessaire avant qu'un accident ne soit provoqué ou que nous n'ayons à amener les animaux au chenil de la SPA.

REMERCIEMENTS

Horloge de l'église: Depuis plusieurs mois, le mécanisme de l'horloge ne fonctionnait plus mais le budget de la commune ne permettait pas d'effectuer les réparations. Si nous entendons à nouveau sonner les heures au clocher de notre village, c'est grâce à l'association «Les amis des vieilles pierres» présidée par Michel Fontarnou, qui a pris en charge la réparation et la maintenance pour 2 ans. L'éclairage à l'entrée de l'église a également été réparé par ses soins.

- Les **tableaux** offerts à la mairie en 1902 et qui ornent la salle des mariages, avaient souffert de l'humidité et du temps qui passe. Evelyne Barrat, présidente de «L'atelier d'Alizarine» les a bénévolement rénovés, ils ont ainsi retrouvé une seconde jeunesse.

- Une **bibliothèque** a ouvert ses portes pour les enfants de l'école. Une fois par semaine, Mmes Lalanne, Deschamps et Casier de l'amicale des parents d'élèves assurent une permanence au local des associations le vendredi entre 12H00 et 13H30. Les enfants montrant un vif intérêt pour la lecture, l'initiative est récompensée.

Nous remercions toutes les associations et les personnes qui, par leurs compétences et leurs soutiens techniques ou financiers aident au bon fonctionnement de la commune.

COMMERCE MULTIPLE RURAL

L'hiver a été rude, malgré tout, les «Frangines» ont maintenu le commerce ouvert, et ont livré gratuitement les personnes qui ne pouvaient se déplacer à cause de la neige.

Merci à Nicole et Josiane pour les services qu'elles rendent aux Savignacais.

Le 1er mai, elles organisent une braderie, le magasin sera ouvert toute la journée sans interruption de 10H00 à 18H00.

CONCOURS VILLAGES FLEURIS

Le 2 mars a eu lieu à Sainte Foy La Grande la remise des prix du «Concours des villages fleuris». Jacques Artola, notre cantonnier a obtenu le 3ème prix pour la commune.

Pour les particuliers, c'est Mme Aubry habitant dans le bourg, qui a reçu le 1er prix.

Bravo et merci à eux.

Si vous voulez vous inscrire pour participer, vous pouvez le faire en mairie jusqu'au 30 juin.



LA PAROLE AUX ENFANTS

Nous avons demandé aux enfants de Savignac de nous dire comment ils voient leur village et ce qu'ils aimeraient que l'on y apporte pour le rendre plus agréable à leurs yeux.

Voici la liste telle qu'ils l'ont établie :

- * Un lampadaire au portail de l'école.
- * Vers le tennis une aire de jeux avec : un panneau de basket, une cage de foot, une balançoire à 2 places en bois et une table de ping-pong en béton.
- * A l'arrêt de bus devant l'école mettre quelque chose au sol car c'est sale quand il pleut, il y a des flaques et le banc est souvent sale.
- * Mettre un panneau de ralentissement car les voitures roulent très vite devant l'école (Attention enfants).
- * Améliorer l'épicerie : on pourrait y faire une bibliothèque, une salle de rencontre pour les jeunes, un atelier manuel une fois pendant les vacances avec une participation de 2 ou 3 euros.
- * Mettre des cailloux sur le parking car il y a des trous et après c'est sale dans les classes.
- * Faire un après-midi découverte sur les lieux de l'histoire de Savignac pendant les vacances.
- * Visiter une exploitation agricole (vaches, vin) avec explications sur l'importance de la nature car on apprend en ce moment la biodiversité à l'école.

Nous avons bien noté les souhaits des enfants, même si tous ne sont pas de notre ressort, nous allons les étudier.





Un Savignacais à l'honneur

Nous allons vous parler aujourd'hui d'un tout nouvel habitant de Savignac :

Jean Baptiste ANDRIEU

Jean Baptiste est natif de Dordogne et il cherchait un coin de campagne proche de Libourne pour s'y installer. Il a été séduit par Savignac. Il a emménagé en juillet 2011 avec sa famille qui s'est agrandie un mois plus tard, avec l'arrivée d'un petit garçon.

Il a trouvé à Savignac la vie tranquille et calme d'un bourg de petit village, un cadre de vie agréable, un accueil chaleureux et convivial.

Si nous vous parlons de lui aujourd'hui, c'est que Jean Baptiste a tout juste 30 ans, mais plusieurs passions.

La première est l'aviation dont il a fait un de ses métiers. Après avoir étudié et passé ses premiers brevets de pilote en France, il est allé au Canada et aux Etats-Unis pour se spécialiser.

Une fois toutes ces compétences acquises, il est parti pour le Sénégal où il a effectué des missions sanitaires et des transports de personnes.

De retour en France, il a fondé l'association COOP'AIR spécialisée dans l'aviation d'affaire. Avec des avions basés à Sarlat et Périgueux, il propose des déplacements sur des moyennes et grandes distances.

Son second métier, accessoiriste pour Disneyland Paris, l'amène à parcourir via internet, le monde entier à la recherche d'objets destinés à la fabrication de décors pour le parc... de quoi faire rêver les enfants.

Une autre de ses passions est la musique, plus précisément la batterie qu'il pratique depuis l'âge de 12 ans. Son rêve d'adolescent était de jouer dans un groupe, c'est chose faite «In The Fridge» a vu le jour à Gradignan, il est composé de trois personnes : un guitariste chanteur, un bassiste et un batteur. Ce groupe de rock connaît un vif succès, il se produit en Gironde mais également en Dordogne. On a pu récemment apprécier leur talent à Libourne et peut être bientôt à Savignac.

Bienvenue Jean Baptiste à vous
et à votre famille.



Le groupe «In The Fridge»



SAVIGNAC D'HIER ET D'AUJOURD'HUI : LE PONT

Aujourd'hui nous passons d'une rive de l'Isle à l'autre sans difficulté grâce au pont qui l'enjambe, il n'en fut pas ainsi tout le temps.

La traversée de la rivière se faisait par bateau, appelé "Bac de la Roudet. Le 4 décembre 1833 a eu lieu à Libourne la dernière adjudication portant sur l'attribution du droit d'exploiter les passages du bac de Savignac à Saint Denis de Pile. C'est un marin de Galgon, Pierre Bellot, qui l'obtint pour un prix annuel de 2020 francs. Il prit pour caution le Sieur Jean Roumand cultivateur demeurant à Pichot qui dut hypothéquer une partie de ses biens immobiliers

En 1837, la décision est prise de construire un pont suspendu. Un appel d'offre est lancé, et sur les 5 soumissionnaires qui répondent, c'est le baron de Savignac qui obtient le marché lors de l'adjudication du 11 janvier 1838.

Il devra construire et entretenir le pont à ses frais, mais il pourra percevoir un droit de péage pour sa traversée pendant 49 ans.

Il passe convention avec le Sieur Anselme Eschard, maître serrurier à Bordeaux, son entreprise devant réaliser l'ouvrage. Le contrat comprend également la construction d'une maison pour le péagiste et d'une barrière en bois en amont du pont côté Savignac.

Le Baron Labat De Savignac a dû déboursier 63600 francs pour ces édifices.

En novembre 1838 les travaux débutent. Fin 1840, le pont ayant satisfait aux épreuves de résistance auxquelles il a été soumis est ouvert au public.

A compter de ce jour et jusqu'à expiration du terme, il sera perçu un droit de passage pour sa traversée.

Quelques tarifs appliqués à l'époque :

- une personne à pied : 5 centimes
- un cheval ou un mulet monté, cavalier et valise compris : 15 centimes
- un bœuf ou une vache : 10 centimes
- un mouton, une chèvre, un cochon de lait : 2,5 centimes
- une paire d'oies ou de dindons : 2 centimes
- un cabriolet à un cheval, conducteur compris : 35 centimes
- une petite charrette ou une brouette traînée par un homme : 10 centimes
- les bestiaux allant au pâturage ou au labour : demi tarif

Ceci n'est qu'une petite partie de la grille des tarifs.





LE PONT (suite)

Étaient exempts du droit de péage : le préfet du département, le sous préfet de l'arrondissement, les ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées, les préposés des domaines, les agents forestiers, la gendarmerie, les militaires, les malles poste et les facteurs ruraux, et peut être quelques autres notables qui ne sont pas dans la liste.

Pour ceux qui l'ont connu, notre petit pont de bois était plein de romantisme. Il a été le témoin de l'évolution et de la modernisation des déplacements dans nos campagnes, il était également le partenaire des fêtes locales, traditionnellement des jeux nautiques étaient organisés sous le pont chaque année (mât de cocagne, course au canard et autres... le comité des fêtes ne manquait pas d'imagination).

Mais avec sa charge limitée à 6 tonnes et ses 3 mètres de chaussée qui ne permettaient pas à 2 voitures de se croiser, il ne répondait plus au trafic sans cesse croissant et au passage de véhicules toujours plus lourds.

C'est notre regretté Maire de l'époque, Jean Bias et son conseil qui ont pris une délibération demandant la construction d'un nouvel ouvrage. C'est le département qui a été chargé d'étudier le projet. Il a été réalisé par les entreprises Fayat et Garzaro.

Cela n'a pas été facile, il a fallu exproprier des personnes qui habitaient là quelquefois depuis leur enfance, et démolir les maisons qui se trouvaient à l'emplacement du talus qui borde actuellement la route du port jusqu'au premier pilier. Une partie du parc du château a également été amputé.

Les travaux ont débuté en 1971, cet ouvrage a été construit à une trentaine de mètres de l'ancien pont.

La longueur totale est de 81 mètres, avec 2 piles en béton, la largeur est de 9,6 mètres dont 7 mètres de chaussée et sa charge n'est pas limitée. L'ensemble des travaux a été évalué à 3 millions de francs.

Il a été inauguré le 19 octobre 1974.

L'ancien pont a été démoli, mais nous pouvons encore voir la maison du péagiste qui a été conservée, ainsi que les piles sur les 2 rives.



Maison du péagiste

LE COIN DES ASSOCIATIONS

L'AMICALE DES PROPRIÉTAIRES TERRIENS

Semaine du développement durable

Une mobilisation pour une belle nature



Le samedi 14 avril 2012 des membres de l'association de chasse ont réalisé une opération d'entretien de la nature, marquant leur attachement aux territoire et espaces naturels qu'ils côtoient tout au long de l'année.

Cette action a bien sûr eu comme mérite de sensibiliser les chasseurs et d'offrir une nature dans un meilleur état.

En outre, les chasseurs y ont vu un moyen de montrer qu'ils agissent depuis longtemps en faveur d'une nature respectée et accueillante pour la flore et la faune.

A Savignac de l'Isle cette journée s'est traduite par 300 kg de débris divers ramassés sur l'ensemble de la commune et amenés à la déchetterie.

Merci donc à tous ceux qui se sont joints à cette mobilisation.

DATES A RETENIR : *battue aux renards le dimanche 28 avril à 7h30 parking de la mairie

*assemblée générale le vendredi 24 août à 20h30 suivi du verre de l'amitié

Le président : **Sébastien ASTARIE**



SAVIGNAC EN FÊTE

L'association « Savignac en fête » continue toujours dans la même optique : créer de l'animation à Savignac. Le 17 mars dernier, « Savignac en fête » a organisé une soirée cochonnaille, animée par les « Branle mijhot », un groupe de conteurs charentais, qui nous ont bien amusés et fait rire. De plus, il y avait de la bonne man-gaille comme dirait l'autre. Ce fut, nous l'espérons, un bon moment.

Les membres de l'association ont donné le meilleur d'eux même pour que ce soit une réussite. Aussi, nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont fait l'honneur d'être présentes à cette soirée.

Pour la suite du programme une fête de la musique devrait avoir lieu le 30 juin, ainsi qu'un nouveau vide grenier le 23 septembre. Mais pour tout cela nous ne manquerons pas de vous informer en temps utile.

Nous vous disons donc à bientôt.

Contact : SEF, 12 ter le bourg - 33910 Savignac de l'Isle (boîte aux lettres à côté du local des associations)
Le président **Jacques ARTOLA** tél : 06.75.48.90.47 / www.savignacentefete.org



Le TENNIS-CLUB a repris des couleurs ...

L'école de tennis.

Deux cours par niveaux sont dispensés à une dizaine d'enfants le mercredi après-midi, sous la responsabilité de Grégory BARBIER, éducateur diplômé.

La compétition.

En championnat d'hiver, l'équipe menée par Thibault Fugier a terminé seconde de sa poule, manquant de peu les phases Finales. Le groupe compétition s'entraîne le samedi matin ... C'est du sérieux ! Rendez-vous début mai pour la coupe de Guyenne en 6^{ème} série avec un challenge ... viser la montée en série supérieure!

Le Tennis Loisir.

La section Tennis Loisir permet de pratiquer le tennis à tous les niveaux que l'on soit débutant ou joueur confirmé.

Pour adhérer au Tennis Club, une carte vous sera délivrée sur la base d'une cotisation permettant la pratique du tennis toute l'année.

Contact: Alain HUE 06.07.72.74.78 - Anne-Marie ESCLASSE 05.57.74.22.90



L'ATELIER D'ALIZERINE

Propose ses crayons, pastels, aquarelles, acryliques et huiles aux adhérents qui ont fait de ce rendez-vous hebdomadaire, un espace de convivialité, de création, de passion et... d'application!

Les bienveillants et toujours judicieux conseils d'Evelyne les aident à progresser dans l'appropriation des différentes techniques leur permettant d'élaborer l'œuvre qu'ils ont choisi de réaliser.

Samedi 04 et dimanche 05 février 2012, nous vous avons conviés à notre **3ème exposition**, rendez-vous annuel que nous préparons toujours avec beaucoup de ferveur, d'amitié et d'imagination!

Nous n'avions pas prévu la neige et le verglas. C'est avec beaucoup d'émotion et de gratitude que nous avons vu arriver nombre d'habitants de Savignac, chaussés d'après-ski et bravant la neige, à ce rendez-vous auquel nous tenons tant.



Il semble - à en croire leurs chaleureux commentaires - que la qualité des œuvres exposées les ait récompensés de leur efforts. Le thé et chocolat chaud accompagnés de quelques crêpes ont fait le reste ! Merci à toutes et à tous de votre soutien.

Venez vous faire plaisir...C'est déjà tout un art!

Contact: Evelyne BARRAT tél : 06.37.76.78.91

LES AMIS DES VIEILLES PIERRES

Les amis des vieilles pierres, espèrent vous retrouver le samedi 13 octobre 2012 à 20h30 en l'église de Savignac de l'Isle pour un concert de chants basque. (cœur basque Destalariak)

Comme d'habitude, des gâteaux' crêpes, boissons etc.. vous seront proposés.

Pour novembre le deuxième marché artisanal est en préparation.

Vous pouvez entendre de nouveau le son de l'horloge de l'église : sur une proposition des membres du bureau, avec l'accord du conseil municipal, nous avons pris en charge l'entretien et la maintenance de l'horloge pour deux ans.

Je salue nos adhérents et à ceux qui voudraient nous rejoindre en juin pour la saison 2012-2013, je souhaite la bienvenue.

Le président **Michel FONTARNOU**

**Côté pratique****LES NUMÉROS UTILES**

Mairie de Savignac-de-l'Isle / CCAS :
Tél. & Fax : 05.57.84.25.90
mairie-de-savignac@wanadoo.fr

Jours d'ouverture :
Mardi, Mercredi et Vendredi de 14h30 à 18h00

Ecole & Cantine de Savignac-de-l'Isle :
05.57.84.22.75.
Garderie scolaire : 05.57.84.92.56.

-Les alcooliques anonymes 05.56.24.79.11.



-SOS Violences sexuelles 05.56.44.62.09

-Aide à la création d'entreprise Conseil Général
05.56.99.33.33.

-Aide pour l'accès aux soins: contactez la CPAM :
08.20.904.104.

- Service National d'accueil téléphonique pour l'enfance
en danger. Conversation Anonyme. Le 119.

- La régie territoriale de services du Libournais
05.57.69.26.33

Le Centre Routier du Libournais (Conseil général) :
05.57.55.23.70

CITRAM AQUITAINE : 09.74.50.00.33

- La Subdivision territoriale du libournais
(ex-DDE) : 05.57.55.68.50.

- ERDF Dépannage électricité : 08.10.33.30.33

- AGUR : 0 820 027 057

- La Communauté de Communes du Nord Libournais :
05.57.25.01.51

Antenne de Guîtres : 05.57.69.16.15

-Centre de Loisirs :

Centre d'accueil et de loisirs pour les 6-15 ans à Lagorce :
05.57.74.27.29 ou 06.76.47.20.52

Centre maternel de Saint-Denis de Pile : 05.57.24.98.94 ou
06.79.35.63.14

-Horaires d'été de la déchèterie

Saint-Denis de Pile - Pôle Environnement : 05.57.84.74.01
Du 1er février au 31 octobre : Ouverture du lundi au samedi
de 9h à 12h et 14h à 18h

- Office du tourisme:

Guîtres : 05.57.69.11.48

Libourne : 05.57.51.15.04

**Les SAPEURS POMPIERS recrutent
des volontaires entre 18 et 55 ans
Renseignements tél : 05.57.55.89.41**

**État civil**

Décès - Nous avons eu le regret de perdre :



- Jean BIAIS
- Odette, Alice, Marcelle DUPEYRON née GONAIN
- Hugues PELLERIN
- Maurice GOUJON